



Cour de France.fr / Vie quotidienne / Itinérance, voyages et exil / Etudes modernes / L'exil et la cour chez Bussy-Rabutin

Fanny Népote-Desmarres

L'exil et la cour chez Bussy-Rabutin

Article. Source : Cahiers de l'AIEF

Fanny Népote-Desmarres, " L'exil et la cour chez Bussy-Rabutin", dans Cahiers de l'AIEF, année 1991, volume 43, numéro 43, pp. 45-58.

Extrait de l'article

Roger de Rabutin, comte de Bussy, qui, par tradition de famille, appartient à la mouvance royale, en est satisfait et adopte, de surcroît, comme charte de vie, une dévotion de principe à la Couronne. Il franchit ainsi avec facilité les premières étapes du *cursus honorum* des futurs maréchaux de France ; cependant, à la quarantaine, il se met à additionner les faux-pas jusqu'à ce que le roi, d'abord agacé, l'envoie quelques mois sur ses terres, puis finalement excédé l'y exile en 1666. Bussy commence alors une longue plainte sur sa misérable condition, multipliant les requêtes pour un retour en grâce, à l'évidence non souhaité par Louis XIV, et faisant parallèlement feu de tout bois pour rester au fait de la vie de Cour et s'y maintenir des amitiés. Pourtant, lorsqu'au bout de seize ans, le roi se laisse fléchir et lève la sanction en des termes honorables pour Bussy, celui-ci refuse de reprendre place à la Cour, se contentant jusqu'à sa mort en 1693 et malgré de nouvelles bontés royales, de quelques allers et retours entre la Cour et sa province.

Si ce bref rappel biographique souligne que Bussy s'est toujours senti profondément lié à la Cour et au Roi, il n'en révèle pas moins un certain décalage entre ce sentiment et les comportements du gentilhomme bourguignon vis-à-vis du Roi-Soleil et de sa Cour. Or, sauf à supposer Bussy incohérent de nature, il faut admettre que ses perpétuelles oscillations, de la Cour à l'exil entre autres, sont le signe d'enjeux implicites profonds, à retrouver.

[Lire la suite \(Persée\)](#)